

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 23 FEVRIER 2026

Présents :

Mmes GRUPP Anne, PICHONNET Audrey, AUGER Anouk, GABAS Marine, FESNEAU Delphine enseignantes
Mme BURYLO Mélanie, Directrice
Mmes THIBURCE Romy, PUECH Maya, MARTINET Emilie, MARTZLOFF Claire, SHIBI Sophia et Emilie THOMAS représentantes des parents d'élèves
M JARDIN Steven, Adjoint délégué aux Affaires Scolaires
Mme HERAULT Catherine, DDEN,

Excusés :

Mmes CHAUVET Fanny et LOPES Lucie, M. AZEMAR représentants des parents d'élèves,
M. NEAU, maire
Mme DEPARDIEU, inspectrice de l'éducation nationale
Mme MAJCHRZAK Aurélie, enseignante

Désignation des secrétaires de séance : Mme FESNEAU (enseignante) ; Mme MARTINET (parent d'élève)

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente a été adopté à l'unanimité.

2/ Effectifs pour la rentrée 2026 et tendances

Une fermeture de classe n'est normalement pas envisagée cette année, l'école comptera 6 classes à la prochaine rentrée scolaire. En prenant en compte les départs/arrivées dont nous avons connaissance, 132 élèves sont pour l'instant prévus pour l'année 2026-2027, répartis comme suit :

PS		MS		GS		Total maternelle
12 élèves		13 élèves		21 élèves		46 élèves
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	
13 élèves	18 élèves	22 élèves	13 élèves	22 élèves	86 élèves	

Il y aura en moyenne 22 élèves par classe.

Les inscriptions des futurs élèves de PS (enfants nés en 2023) se dérouleront en deux temps :

- Une inscription en mairie jusqu'au 07/04, tous les jours aux horaires d'ouverture de la mairie. Les dossiers sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la mairie : <https://nuaille-daunis.fr/ma-famille/enfance/ecole-des-marronniers/>
- Un accueil à l'école par Mme BURYLO des futurs élèves avec l'un de leurs parents. Ces rencontres seront réparties sur deux ou trois lundis matin (les 1^{er} et 8 juin, et le 15 juin si besoin selon les effectifs) et comprendront une visite de l'école et un temps de récréation avec les autres élèves de maternelle. Une fois les inscriptions en mairie effectuées, Mme BURYLO prendra contact avec les familles pendant la première quinzaine de mai pour organiser les visites.

Un accueil des futurs PS sera reconduit par l'accueil de loisirs du 24 au 31 Août, dans la mesure des places disponibles.

3/Travaux et investissement

Petits travaux et interventions au quotidien :

Le système de chauffage de la partie récente de l'école présente des défaillances de manière récurrente. Leur origine n'est pas encore connue. Les techniciens interviendront pendant l'été pour des investigations plus poussées.

Les agents municipaux répondent au quotidien aux urgences qui surviennent à l'école. Ils sont très réactifs. Concernant leurs interventions, il n'est pas toujours facile d'avoir le détail de ce qui a été fait (si ce n'est de vérifier par nous-même ce qui a été fait ou pas). Un outil de communication pourrait être mis en place pour faciliter les mises à jour auprès de tout le monde. M. JARDIN indique que c'est une question à laquelle réfléchit déjà la mairie pour un meilleur suivi du patrimoine la commune. Un outil informatique pourrait être mis en place.

Cour Oasis :

Le projet de débitumisation/revégétalisation de la cour avance selon le calendrier prévu. Les dossiers de demandes de subvention ont été déposés dans les temps et le financement est acquis à 60%. Un reste à charge de 25000€ a été voté par la mairie. Les appels d'offre arrivent à échéance en février et les entreprises vont être choisies en coordination avec la CDC. Les travaux auront lieu cet été pour une livraison à la rentrée scolaire 2026-2027.

Demande d'investissement :

Une demande d'investissement a été déposée auprès de la mairie en décembre 2025 pour du mobilier de classe. Une enveloppe d'environ 1500€ devrait être débloquée. Le renouvellement du mobilier d'une classe (bureaux et chaises) ne pourra pas être effectué cette année mais fait partie des préoccupations de la mairie.

4/ Coopérative scolaire

A l'heure actuelle, nous avons en banque 6536,56€ et 144,32€ en espèces, soit un total de 6680,88 €.

	Dépenses	Recettes
Bus Aquarium CP-CE1	265 €	
Entrées Aquarium CP-CE1	387 €	
Achat matériel de classe	305 €	
Vente photos de classe		895 €
Assurance scolaire	48 €	
Achat de brioches goûter de Noël	60 €	
Marché de Noël		397 €
Cadeaux de Noël classes	324 €	
Total	1089 €	1292 €

Les dépenses à venir sont les suivantes :

- Bus pour le spectacle des classes élémentaires (236 €)
- Bus pour la sortie des classes maternelle (265 €)
- Entrées à l'Aquarium pour les classes maternelles (455 €)
- Voyage scolaire des CE2-CM1-CM2 (environ 5500€)
- Bus pour la sortie des classes de CP-CE1 au Pôle nature de Taugon (environ 300 €, devis en attente)

Les recettes à venir sont les suivantes :

- Subvention APE sortie Aquarium CP-CE1 (652€)
- Subvention APE sortie Aquarium PS-MS-GS (720€)
- Subvention APE voyage scolaire CE2-CM1-CM2 (2350€)

5/ Projets d'école / Projets de classe en cours et à venir

Les différents projets d'école :

- **Rallye sportif** : Le rallye sportif est prévu le vendredi 22 mai. Cette journée sportive permet encore une fois de travailler la coopération et la bienveillance en formant des équipes multinationaux. Afin d'organiser cet événement, nous avons besoin de 32 adultes, en plus des enseignantes, pour encadrer convenablement les 16 équipes (2 adultes par équipe 8 à 9 enfants). A l'heure actuelle, 11 parents se sont portés volontaires. Il nous manque donc encore 21 parents (ou grands-parents). Les animatrices de l'ALSH et le personnel de cantine participeront également à l'encadrement. Les enseignantes se réjouissent de la participation de l'ensemble de l'équipe éducative, ce qui permet de renforcer la cohésion entre les différents partenaires de l'école.

Les projets en maternelle :

- **Sortie scolaire** : Une sortie scolaire est prévue le jeudi 26 février à l'aquarium de La Rochelle.
- **Projet Sciences** : Un élevage de coccinelles sera mis en place durant la période 5 et des plantations sont prévues en périodes 4 et 5.
- **Quinzaine de la maternelle** : Mmes GRUPP et BURYLO participeront à la quinzaine de la maternelle qui aura lieu du 16 au 27 mars. Une communication sera diffusée prochainement sur Educartable pour organiser les journées de cette quinzaine d'ouverture de l'école aux parents.
- **Dépistages des MS** : Les bilans de santé ont été effectués par une puéricultrice de la PMI à la fin de mois de janvier.
- **Cycle aquatique** : Un cycle natation est prévu pour les élèves de GS en fin d'année. Le calendrier sera communiqué prochainement aux parents agréés qui nous accompagnent.
- **Spectacle** : Les enseignantes des classes de maternelle ont pris contact pour permettre aux élèves d'assister à un spectacle avant la fin de l'année.

Les projets en élémentaire :

- **Visite du collège pour les CM2** : Les futurs 6^{ème} se sont rendus au collège Maurice Calmel à Marans le lundi 26 janvier. Tous les CM2 présents (plusieurs écoles participent le même jour) ont été mélangés pour former des classes. Ils ont suivi la journée type d'un collégien avec enchaînement des cours, repas au self le midi et pour certains, une heure de permanence. La journée s'est bien passée et a permis de désamorcer certaines craintes.
- **Rallye lecture** : les élèves de CM1-CM2 ont fait un rallye lecture sur le thème de la mythologie au mois de janvier.
- **100^{ème} jour d'école** : A l'occasion du 100^{ème} jour d'école, les enseignantes des classes de CP et CE1 organisent des activités autour du nombre 100.

- **Projet randonnée** : les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont débuté un cycle de randonnée afin de préparer la sortie scolaire avec nuitées prévue du 11 au 13 mai. Les élèves apprennent à se déplacer en groupe en respectant les règles de sécurité et gagnent en endurance. Les sorties sont prévues dans Nuaille d'Aunis puis une sortie plus longue (1/2 journée ou journée entière) viendra conclure le cycle.

- **Spectacle** : Les élèves des classes élémentaires assisteront vendredi 27 février au spectacle « Il était une voix » proposé par la compagnie Idéosphère à la salle L'Envol de Longèves. Il s'agit d'un spectacle sur le thème des émotions en lien avec les activités de classe.

- **Semaine sans écrans** : Les élèves de CE1 ont été sensibilisés à l'utilisation et aux dangers des écrans. Pendant toute une semaine, ils ont essayé de supprimer tous les écrans ce qui a permis d'amorcer des échanges et des réflexions sur les bénéfices mais surtout les risques liés aux écrans et comment les remplacer au quotidien par d'autres activités. Ce projet semble avoir remporté l'adhésion des élèves et des familles, il sera probablement étendu à toute l'école l'année prochaine.

6/ Evaluations nationales de début d'année en CP

Les évaluations de septembre évaluaient un niveau de fin de GS, celles de janvier permettent d'apprécier l'entrée dans la lecture des élèves en langage, la numération jusqu'à 30 en mathématiques. Les résultats de janvier confirment le profil de classe qui se dessinait en septembre ainsi que les observations quotidiennes de l'enseignante. Les élèves identifiés comme « fragiles » font l'objet d'une prise en charge en APC. Les résultats, faciles à lire et à comprendre, servent également de support aux échanges avec les familles. Mme HERAULT, DDEN, pose la question du positionnement de l'école par rapport aux autres écoles du secteur. Mme BURYLO indique que les résultats pour l'ensemble de la circonscription nous sont transmis chaque année. L'école de Nuaille d'Aunis se situe dans la moyenne, voire au-dessus des résultats de la circonscription, ce qui est cohérent avec les indicateurs socio-économiques de la commune.

8/ Absentéisme à l'école

Au cours de l'année 2024-2025, le taux d'absentéisme moyen sur l'année était de 3,6%, avec un absentéisme plus important en maternelle (5,2%) qu'en élémentaire (2,7%). De septembre 2025 à janvier 2026 le taux d'absentéisme observé est de 3 % (3,9 % en maternelle et 2,6% en élémentaire).

9/ Harcèlement à l'école

Mme BURYLO rappelle que la lutte contre le harcèlement scolaire est la priorité absolue du gouvernement. Au mois d'octobre 2025, les élèves du CE2 au CM2 ont été invités à remplir une grille d'auto-évaluation anonyme afin de déterminer s'ils étaient victimes de harcèlement scolaire. Les objectifs poursuivis étaient d'avoir une vision précise des faits de harcèlement à l'échelle de la classe et de l'école et d'adapter, le cas échéant, la prise en charge et la prévention en classe.

Les résultats les plus significatifs sont présentés. Sur l'ensemble des élèves ayant répondu au questionnaire, on compte 23% de situations à surveiller et 6% de situations probables de harcèlement, ce qui est comparable à la moyenne nationale (respectivement 19% et 5%). Concernant les situations à surveiller, on voit de manière plus fréquente et plus marquée que les années précédentes, la problématique des écrans et des insultes sur internet revenir dans les réponses.

Mme BURYLO rappelle le principe du protocole pHARE et les modalités d'action prévues à l'école en cas de situation d'intimidation ou de harcèlement. Ce protocole est désormais communiqué aux familles lors des réunions de rentrée, il sera à nouveau envoyé via Educartable prochainement.

10/ Questions diverses

Marché de Noël

Les enseignantes sont conscientes que les conditions de représentation ne sont pas idéales. La chorale ne représente qu'une quinzaine de minutes sur la soirée et n'a pas vocation à être un véritable spectacle. L'utilisation d'une estrade impliquerait une organisation matérielle très lourde par rapport à la durée d'utilisation. La taille de l'estrade est également un peu juste pour la sécurité des élèves (risque de chute). L'organisation en deux temps n'est pas idéale non plus et risquerait de compromettre l'écoute, les échanges et moments de convivialité qui ont lieu après la chorale. L'utilisation de bancs pourra être prévue pour proposer plusieurs hauteurs aux spectateurs.

L'achat d'un micro et d'une enceinte sont à l'étude pour améliorer les conditions d'écoute.

Concernant le marché de Noël et le prix des objets, trop élevés pour certaines bourses, les prix sont fixés par rapport au coût des matériaux achetés pour la réalisation avec une légère marge.

Propreté des locaux

L'apprentissage des règles d'hygiène (respect de soi et des autres) fait partie des objectifs de l'école et plus largement de la vie en collectivité. Ces règles sont expliquées et rappelées régulièrement aux élèves par les enseignantes mais la vigilance des familles est nécessaire. La situation s'est améliorée significativement depuis les dérapages de janvier. Les élèves de petite section se rendent aux toilettes accompagnés d'un adulte en début d'année puis progressivement sans adulte.

Cour de récréation

Le projet de débitumisation/végétalisation de la cour de récréation avance et une partie des travaux devrait avoir lieu cet été. Les espaces seront redéfinis et offriront une plus grande diversité d'activités aux enfants pendant les récréations (potager, chemins, végétation, espace de jeux collectifs). Du mobilier de cour est également prévu dans le projet.

Vulgarité et violence à l'école

La lutte contre la vulgarité et la violence sous toutes ses formes, qui tendent à se banaliser chez les plus jeunes, font partie des priorités des enseignantes et des agents municipaux. Les situations de violence verbale ou physique sont toutes traitées et le dialogue avec les familles est engagé dès que nécessaire car la résolution de ces difficultés passe par l'implication des familles.

Activités de classe

Plusieurs questions relatives aux différents projets de classe (fréquence et thèmes des sorties et intervenants extérieurs, cahier de vie ...) ont été posées aux représentants de parents d'élèves élus. Nous rappelons que ces questions d'ordre pédagogique ne relèvent pas du conseil d'école qui discute, donne son avis et statue sur le fonctionnement, la sécurité, les conditions d'accueil en classe et la vie de l'école en général. La pédagogie n'est abordée que dans le cadre spécifique de l'élaboration du projet d'école qui détermine les modalités générales de mise en œuvre des programmes officiels et du projet académique au sein de l'école.

Accueil périscolaire

Pourquoi les locaux du centre de loisirs ne sont pas tout le temps ouvert avec animatrices ? on nous demande d'inscrire nos enfants sur la pause méridienne, cela doit permettre d'ajuster le nombre de personnel ?

Les enfants sont inscrits au repas du midi via pirouette et par extension seulement, à la pause méridienne complète. Le centre est ouvert le lundi et jeudi pour des activités manuelles (perles, création, peinture, scoubidou, pixel, dessin etc... coin lecture, accès aux divers jouets de l'accueil de loisirs). Le plateau sportif est ouvert le mardi (grand jeux collectifs) et le vendredi (temps foot). Cela nous permet de proposer des activités variées encadrées par une animatrice. La cour est ouverte en permanence avec voiture à roulettes, panier de basket, ballons, palet, molki, lego, kapla, voitures etc... sous l'encadrement de deux animatrices. Quand le centre est fermé, des livres, coussins d'extérieur, dinette, et autres jeux sont sortis. Ce fonctionnement nous permet d'assurer la sécurité des enfants et de gérer les éventuels besoins ou imprévus.

Peut-on réduire les 48h de délai concernant les inscriptions à la garderie du matin ? - Pour le périscolaire du matin, pourquoi inscrire et bloquer les inscriptions 48h à l'avance pour finalement avoir une place en contactant les animatrices ? Bloquer l'inscription une fois qu'il n'y a plus de place serait plus judicieux ou supprimer la réservation du matin.

Le délai d'inscription au périscolaire du matin a déjà été réduit à 48h afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Ce délai reste toutefois indispensable pour anticiper les effectifs, assurer la sécurité des enfants et respecter les taux d'encadrement réglementaires fixés par le SDJES (service départemental à la jeunesse à l'engagement et au sport). Les inscriptions sont donc bloquées automatiquement selon ces paramètres. En effet des ajustements humains peuvent exceptionnellement être faits par mail ou message lorsque l'effectif le permet, mais cela ne peut pas devenir la norme. Les inscriptions se bloquent automatiquement une fois le nombre de places complètes.

Date du prochain conseil d'école : lundi 15/06/2026 à 18h00

La séance est levée à 19h30.

Les secrétaires de séance
Enseignante



Parent d'élève



La directrice
Mélanie BURYLO

